

5

Cadre de coopération

5.1 Ententes et accords Canada-Malaisie

Un certain nombre d'ententes servent actuellement de base aux relations économiques et commerciales entre le Canada et la Malaisie.

L'Entente d'aide au développement qui est entrée en vigueur en mai 1986 entre le Canada et la Malaisie sert de base à l'aide au développement qui lie les deux pays. Auparavant, les efforts déployés par le Canada en Malaisie étaient axés sur les programmes d'aide technique du Plan Colombo.

En octobre 1971, le Canada et la Malaisie ont signé, sous la forme d'un échange de notes, une entente visant à promouvoir et à protéger les investissements canadiens en Malaisie. L'entente vise surtout à réduire le risque couru par le gouvernement du Canada, par l'entremise de son bureau d'assurance (la Société pour l'expansion des exportations), en offrant une assurance qui couvre les pertes d'investissements à l'étranger dues à la non-convertibilité, à l'expropriation et à la nationalisation, ou à la guerre, à une révolution et à une insurrection. L'entente vise à favoriser le programme d'assurance des investissements de la SEE en Malaisie et à accroître les investissements du Canada.

Signée en octobre 1976 entre le Canada et la Malaisie, la Convention en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et de prévenir l'évasion fiscale est entrée en vigueur en décembre 1980. La Convention vise à éliminer la double imposition de particuliers et de sociétés d'un pays qui font des affaires ou qui touchent des revenus dans l'autre. Elle vise aussi à favoriser le commerce et les investissements entre les deux pays et à améliorer le caractère et la portée des relations économiques bilatérales.

Un protocole d'entente a été signé en 1980 au sujet de l'exportation, vers le Canada, de certains produits textiles de la Malaisie. L'accord, qui est renouvelé à peu près tous les deux ans, prévoit la mise en application d'un système d'autorisation des exportations par le gouvernement de la Malaisie, de même qu'un contingentement des produits textiles fabriqués en Malaisie et exportés de Malaisie.

Dans le secteur de la défense, le Canada et la Malaisie ont signé une entente en 1966 concernant la fourniture, par le Canada, de quatre aéronefs de transport militaire pour aider la Malaisie à mieux se défendre. En 1969, à la suite d'une demande du gouvernement de la Malaisie, une entente a été signée concernant la formation, au Canada, de membres des forces armées du gouvernement de la Malaisie.

Dans un contexte régional, le Canada et la Malaisie sont des signataires de l'Accord de coopération économique Canada-ANASE qui est entré en vigueur en juin 1982. Aux termes de l'Accord, un comité mixte de coopération a été mis sur pied pour analyser les progrès réalisés dans de nombreux programmes de coopération commerciale et d'aide au développement entre le Canada et l'ANASE.

5.2 Autres domaines de coopération

En plus du secteur du commerce, des liens et des échanges entre des organismes et des institutions du Canada et de la Malaisie sont établis dans de nombreux domaines. Un certain nombre d'activités permettent d'y intensifier les relations bilatérales entre les deux pays.

Agriculture

Agriculture Canada a mis au point un plan d'expansion des marchés d'exportation de la Malaisie en axant ses efforts sur les bovins laitiers reproducteurs, les porcs reproducteurs, les quarter-horses, l'élevage du boeuf, les aliments pour animaux et les aliments transformés. En 1988, le ministère a effectué deux missions portant sur la production laitière, une en Thaïlande et une au Canada. La Malaisie devrait participer au Congrès international du lait qui se tiendra à Montréal en octobre 1990.

Des représentants des provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique se rendent régulièrement en Malaisie pour des projets agricoles. En outre, en 1990, le ministère de l'Agriculture du Manitoba a organisé une mission en Malaisie; elle portait sur l'élevage du porc.